

## 4<sup>e</sup> DELIBERATION DE LA SEANCE DU 23 AVRIL 2026 À 20 HEURES 30

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14

Date de convocation : 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six  
et le jeudi vingt-trois avril à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Norbert LAVASTRE, Pierre MATHIEU, Eric FRENE, Patrick TOLETTI, Valérie DEULLY, Nicole LE ROUSSEAU, Valérie FRAC, Nathalie DOSE, Muriel CATALA, Franck REBOULET, Maxime LACROIX

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Joelle GAS pouvoir à Laurent NADAL, Pascale FANTON pouvoir à Valérie FRAC

Eric FRENE est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

### Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes

Vu la demande du Comité des fêtes en date du 13/04/2026,

Monsieur Pierre MATHIEU, conseiller municipal et Président du comité des fêtes sort de la salle pour laisser le conseil municipal débattre et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes pour un montant de 5 000 €.
- **PRECISE** que les crédits budgétaires sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Le Maire,  
Laurent NADAL

